

Message d'information / 29 avril 2026

Mesdames et messieurs les professeures et professeurs, chères et chers collègues,

Voici quelques informations pour vous :

EXAMENS

Bulletin officiel du 23 avril 2026

En résumé :

DNB 2026, le point sur les nouveautés :

- Une nouvelle épreuve d'**automatismes en mathématiques**
- Une prise en compte de la **qualité rédactionnelle** « *Une copie qui n'est pas écrite de manière intelligible, c'est à dire avec trop de fautes d'orthographe, de grammaire ou de syntaxe, peut empêcher d'obtenir la moyenne.* »
- La part des **épreuves terminales est portée à 60 %**, contre 40 % pour le contrôle continu qui prend désormais en compte la moyenne annuelle des notes obtenues dans l'ensemble des disciplines enseignées au collège ;
- les notes d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique sont désormais distinctes ;
- le système de points sur 800 disparaît : il faut maintenant une moyenne finale d'au moins 10 sur 20 pour obtenir le brevet.

Epreuve anticipée de mathématiques en première :

Notée sur **20 points**, l'épreuve de mathématiques aura un **coefficient 2**. Elle se composera en 2 parties d'une durée de 2 heures, sans calculatrice :

1. Calculs et questions à choix multiples sur **les automatismes** (6 points)
2. **Deux à trois exercices indépendants** les uns des autres permettant d'évaluer les connaissances et compétences mobilisées dans l'activité mathématique (14 points)

L'épreuve porte sur le programme de **l'enseignement de mathématiques en vigueur préparé par le candidat** :

- *L'enseignement de spécialité mathématiques*, pour ceux qui le suivent ;
- *L'enseignement de mathématiques spécifique intégré à l'enseignement scientifique*, pour les autres ;
- *L'enseignement commun de mathématiques* pour les élèves en voie technologique.

Une exigence renforcée dans les attentes rédactionnelles pour toutes les disciplines :

« *Les épreuves du DNB et du baccalauréat prennent en compte, dans l'attribution de la note, la qualité rédactionnelle : orthographe, syntaxe, grammaire, clarté de la langue et lisibilité du propos. Le respect de cette exigence fondamentale est apprécié dans les conditions prévues par les seuls barèmes nationaux. La situation particulière des candidats bénéficiant d'un aménagement ou d'adaptations est prise en compte.* »

Consigne nationale sur les barèmes et corrigés des EDS de physique-chimie:

Pour l'ensemble de la copie corrigée :

- Retirer **0,5 point** si par deux fois ou plus le candidat a oublié d'indiquer l'unité d'un résultat ou a indiqué une unité fausse ;
- Retirer **0,25 point** si, sur l'ensemble de la copie, la rédaction des raisonnements ou des justifications présente des manquements manifestes à la qualité rédactionnelle (orthographe, grammaire, clarté de la langue, lisibilité du propos) ;
- Ne pas se préoccuper des chiffres significatifs sauf cas explicite prévu dans le barème.

EDS de physique-chimie toutes séries : Rappel : les épreuves portent sur la totalité des programmes en vigueur.

Point d'attention sur l'organisation des ECE de la voie générale :

COMMUNICATION : Le choix des 25 situations d'évaluation retenues pour l'académie sera communiqué aux établissements le **lundi 4 mai**. Un **tableau récapitulatif sera envoyé le même jour**, précisant pour chaque situation d'évaluation, le n°, le titre, les notions abordées, les compétences évaluées et quelques autres caractéristiques, comme la présence de numérique (expérimentation assistée par ordinateur, interface ou microcontrôleur, ou encore recours à un programme Python).

La liste des 25 situations d'évaluation retenues dans chaque académie est **confidentielle**.

PRÉPARATION : En fonction du matériel disponible et de la formation reçue par les élèves de l'établissement, les professeurs choisissent un sous-ensemble de situations d'évaluation équilibré entre la physique et la chimie. Le déroulement des épreuves est prévu **du 2 au 5 juin**. **Avant le début des épreuves** (mais pas forcément le lundi 1^{er} juin), une **réunion d'entente** est organisée entre les professeurs évaluateurs afin d'analyser et de partager les critères d'évaluation des différentes situations.

Pour chaque situation, on pourra élaborer **une grille d'évaluation** (voir fichier « [ECE-outil d'évaluation](#) »). Celle-ci est fondée sur des critères d'évaluation, définis par les professeurs eux-mêmes, et basés sur les réponses des candidats, mais aussi sur des observations en continu, sur des appels ponctuels et sur des aides éventuellement fournies. Un **document de cadrage** est donné dans ce sens (voir fichier « [notice ECE PC](#) »)

DÉROULEMENT :

Lors de l'évaluation, **deux professeurs examinateurs sont présents dans la salle**. **Un examinateur évalue au maximum quatre candidats**. *Il ne peut évaluer ses propres élèves de spécialité, mais il peut évaluer des élèves qu'il a en enseignement scientifique*. **Tout professeur** de l'établissement, qu'il soit titulaire ou contractuel, qu'il enseigne ou non en terminale, y compris un professeur de collège, **peut être évaluateur des ECE**.

En revanche, il n'est pas souhaitable que les professeurs stagiaires soient évaluateurs ; ils peuvent cependant assister aux épreuves, ce qui constitue un moment de formation privilégié.

Les candidats tirent au sort une situation d'évaluation parmi celles retenues par les professeurs de l'établissement. **Le tirage au sort s'effectue parmi un sous-ensemble de situations** retenues par les professeurs de l'établissement **comprenant au moins deux situations d'évaluation à dominante physique et deux situations d'évaluation à dominante chimie**. Ce sous ensemble est renouvelé **par demi-journée**.

Si le nombre de professeurs examinateurs dans l'établissement est insuffisant, le chef de centre doit faire appel à des professeurs des établissements environnants.

NOTATION :

Pour chaque sujet, l'évaluateur définira un niveau d'acquisition de chaque compétence évaluée et les entrera dans Santorin, qui produira une note sur 20, comptant pour 1/5 de la note finale de spécialité (on peut aussi utiliser un simulateur (voir fichier « [ECE-feuille de calcul note](#) »).

CONCOURS et CHALLENGES

Dispositif « Yes, we code »

Le dispositif Yes We Code! 2026-2027 va être prolongé **sur ADAGE jusqu'au 22 mai 2026**.

Porté par [la Fondation CGénial](#), ce programme accompagne les enseignants de collège dans la mise en place d'activités connectées. L'ambition pour cette rentrée est **d'équiper 115 nouveaux collèges** (4-6 collèges par académie), avec une priorité donnée aux établissements en REP/REP+. En rejoignant le programme, chaque établissement bénéficie d'un accompagnement complet :

- Un kit numérique : 15 cartes micro:bit, capteurs et accessoires pour équiper une classe.
- Un soutien pédagogique : Formations locales (selon académie) et webinaires techniques.
- Des ressources clés en main : Accès à un site dédié (tutoriels, replays, ressources).
- Une dimension projet : Participation au concours de vidéos de projets réalisés par les élèves.

Une présentation du dispositif est disponible [via ce lien](#).

Les Ateliers Mix'I.T

La **Fondation CGénial** propose aux **collèges** une action "clé en mains" animée par des **femmes scientifiques**.

Les **Ateliers Mix'I.T** visent à faire découvrir de nouveaux métiers à vos élèves tout en leur prouvant que les filles, tout comme les garçons, ont leur place dans ces filières. Il s'agit d'un format ludique mêlant débat mouvant entre élèves et rencontre avec des professionnelles aux métiers passionnants !

Tous les détails en pièce jointe, sur « [My Toutatice](#) »

Festival Pariscience

*Et si vos élèves devenaient acteurs et actrices du **festival Pariscience** ?*

Chaque année, plusieurs classes de toute la France ont la chance de participer à 3 projets d'éducation aux sciences et à l'image en intégrant l'un des 3 Jurys scolaires de Pariscience, dont **un pour les collégiens** de la France entière. Candidatez dès maintenant pour la rentrée 2026-2027 !

Ces projets **gratuits** permettent aux élèves de :

- (Re)découvrir et appréhender l'audiovisuel scientifique,
- Se questionner sur des problématiques scientifiques et sociétales variées,
- Débattre, construire son regard et son opinion, devenir acteur,
- Rencontrer des professionnel·les de l'audiovisuel et de la recherche.

Inscriptions **jusqu'au 31 mai 2026**.

Le concours général des collèges : un concours national pour valoriser les excellences

Le concours général des collèges est créé en 2026-2027 pour permettre aux collégiens d'exprimer leurs excellences dans un champ disciplinaire qu'ils apprécient. **Ce concours est destiné aux élèves de 3e** et organisé dans les collèges volontaires. Il comportera cinq épreuves individuelles possibles.

- **Mathématiques et sciences**, avec une épreuve de **résolution de problème**
- Français et culture générale, avec la rédaction d'un écrit long mobilisant des références culturelles
- Histoire-géographie
- Arts plastiques
- Informatique et technologies d'avenir, avec une épreuve centrée sur la pensée informatique et le codage

Prix lycéen de l'Académie des Sciences

L'académie des Sciences souhaite récompenser les équipes ayant mené un projet scientifique pluridisciplinaire avec leur(s) classe(s) de **Première et Terminale** durant l'année scolaire 2025/2026.

Trois prix de 2000 € vont récompenser les équipes qui se sont engagées dans une démarche collective et innovante. Les projets doivent s'appuyer sur les trois piliers de l'EAC : **rencontres avec des scientifiques** et partenaires (CSTI, universités, écoles d'ingénieurs), **pratiques expérimentales** et interdisciplinaires, et acquisition

de connaissances favorisant l'**esprit critique**. Une attention particulière est portée à la qualité des démarches expérimentales et numériques, ainsi qu'aux dimensions historiques, sociétales et à l'égalité filles-garçons.

Plusieurs dispositifs comme le **Concours CGénial, Les Génies de la Construction, Course en cours, les Olympiades** sont souvent porteurs de cette démarche. Une remise des prix, sera organisée à l'Institut de France, et constituera un temps fort de valorisation des projets et des élèves.

Le recensement se fera **sur ADAGE du 25 avril au 10 juin 2026**.

Année de l'Ingénierie : « Questions d'élèves »

Les deux premières masterclasses « **Questions d'élèves à propos de l'ingénierie** », sur les thèmes de l'énergie et de l'alimentation, ont déjà eu lieu. Dix-sept classes y ont participé, de la sixième à la première. Compte tenu des retours enthousiastes reçus autour de ce dispositif, et de la qualité des interventions, 5 autres masterclasses sont programmées.

Les prochaines dates et thèmes sont :

- **Mercredi 13 mai**, de 9h15 à 10h00 - masterclass sur le thème des **grands fonds marins**
- **Mardi 26 mai**, de 10h15 à 11h00 - masterclass sur le thème des **transports**
- **Mardi 26 mai**, de 14h15 à 15h00 - masterclass sur le thème de la **santé**
- **Lundi 1^{er} juin**, de 14h15 à 15h00 - masterclass sur le thème de l'**espace**
- **Mercredi 10 juin**, de 10h15 à 11h00 - masterclass sur le thème du **BTP**

Les enseignants souhaitant inscrire leur classe sont invités à compléter les formulaires dédiés sur la page « [Année de l'ingénierie](#) » d'Eduscol.

En pièce jointe, sur [My Toutatice](#), le courrier indique les établissements et les classes animant les masterclasses, les intervenants participants, et les liens d'inscription.

A la découverte de la recherche

En collaboration avec l'académie de Rennes, l'université de Rennes, l'université de Rennes 2, l'Université de Bretagne Occidentale, le CNRS, l'INS, l'INRAE, l'ENS Rennes et l'INSERM renouvèlent l'opération « **A la découverte de la recherche** ».

Tout en favorisant une meilleure connaissance du secteur de la recherche (scientifique et au-delà du domaine des sciences), ce projet vise à aider les jeunes à se faire une idée, enthousiasmante et juste, de la réalité de la recherche, de ses conditions de réalisation et de ses limites.

Des chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens, doctorants proposent de venir rencontrer des élèves pour les sensibiliser aux travaux menés dans les laboratoires de recherche et, plus généralement, à la **démarche de recherche**. En parlant de leurs métiers et de leurs recherches, les intervenants amèneront les élèves à mesurer quelques-unes des implications sociétales de la recherche scientifique, en particulier la part importante qu'elles tiennent dans la construction de l'émancipation intellectuelle et de la compréhension du monde contemporain.

Les domaines concernés sont divers : biologie, physique sciences de la mer, électronique, télécommunication, cybersécurité, sciences de l'éducation, anthropologie, arts visuels, linguistique, littérature, urbanisme... L'inscription des classes à ce dispositif se fait **via ADAGE**.

Catalogue et mode d'emploi en pièce jointe, sur [My Toutatice](#).

Bien cordialement

L'équipe d'inspection de Physique-Chimie